



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRITICAL ÉLÉMENTS : BLUE NOTE ET ÉLÉMENTS CRITIQUES PROLONGENT L'ENTENTE VISANT L'ACQUISITION DE LA TOTALITÉ DU PROJET AURIFÈRE CROINOR

16 JANVIER 2012 – MONTRÉAL, QUÉBEC – **Corporation Éléments Critiques** (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) (« Critical Éléments ») et Blue Note Mining Inc. (TSX-V : BNT) (« Blue Note ») annoncent qu'elles ont convenu de prolonger l'entente annoncée le 19 juillet 2010 (l'« entente ») qui prévoit l'acquisition, par Blue Note, de la totalité de la participation d'Éléments Critiques dans le projet aurifère Croinor situé près de Val-d'Or, au Québec.

Aux termes des modalités de l'entente, Blue Note dispose maintenant jusqu'au 31 mars 2012, ou toute autre date ultérieure approuvée par les parties, pour effectuer un dernier versement de 2, 250 000\$ afin de compléter la transaction. L'entente prévoit également l'émission de 17,5 millions d'actions ordinaires entières de Blue Note, à être libérées à raison de 500 000 actions par mois sur une période de 35 mois à compter de la date de clôture. L'entente comprend la part de 71 % de la propriété Matchi-Manitou qui appartient à Éléments Critiques.

À PROPOS DE CORPORATION ÉLÉMENTS CRITIQUES

Corporation Éléments Critiques travaille activement au développement de son Projet Rose, un projet de lithium-tantale situé au Québec, dont elle détient 100 % des parts.

La société a récemment publié une analyse financière du Projet Rose qui est basée sur des prédictions de prix de 260 \$ US/kg (118 \$/lb) pour le Ta₂O₅ contenu dans le concentré de tantalite et de 6 000 \$ US/t pour le carbonate de lithium (Li₂CO₃).

Le taux de rendement interne (« TRI ») du Projet Rose est estimé à 25 % après impôts et la valeur actualisée nette (« VAN ») à 279 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %. La période de recouvrement est estimée à 4,1 ans. Le TRI avant impôts du Projet Rose est estimé à 33 % et la VAN à 488 millions \$ CA à un taux d'escompte de 8 %. (Une ressource minérale n'est pas une réserve si elle n'a pas démontré sa viabilité économique.)

Le Projet Rose contient actuellement une Ressource Minérale conforme au Règlement 43-101 de **26.5 millions de tonnes de Ressources Minérales Indiquées à une teneur de 1,30 % Li₂O Eq. ou 0,98 % Li₂O et 163 ppm Ta₂O₅ et 10.7 millions de tonnes de Ressources Minérales Présumées à une teneur de 1,14 % Li₂O Eq. ou 0,86 % Li₂O et 145 ppm Ta₂O₅.**

Corporation Éléments Critiques a commandé une étude préliminaire de faisabilité à l'intention du projet auprès de Genivar, l'une des plus grandes sociétés d'ingénierie indépendantes au Canada. Genivar mène aussi une étude environnementale, et *Acme Metallurgical Ltd* de Vancouver s'occupe du volet métallurgie du projet.

Le portfolio de Corporation Éléments Critiques inclut aussi des projets de terres rares et de tantale-niobium dans les montagnes Rocheuses en Colombie-Britannique, ainsi qu'une participation de 50 % dans le projet Croinor situé au Québec, lequel contient des Ressources Minérales Mesurées et Indiquées conformes au Règlement 43-101 de 814 228 tonnes à 9,11 g/t Au pour 238 414 onces d'or à une teneur de coupure de 5 g/t Au.

À PROPOS DE BLUE NOTE MINING

Blue Note Mining est une société d'exploration et d'exploitation minière dont le siège social est situé à Montréal et qui possède des terrains dans les régions aurifères connues du Canada, incluant la prolifique région de Val-d'Or, au Québec, et le nord du Nouveau-Brunswick.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce communiqué de presse contient l'analyse de questions qui peuvent renfermer des énoncés prévisionnels selon les termes des lois sur les valeurs mobilières et qui comportent certains risques et incertitudes. Bien que la Société estime que de tels énoncés prévisionnels reflètent des attentes fondées sur des projections raisonnables, elle ne peut garantir que ses prédictions seront atteintes. Les facteurs pouvant faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux prédictions comprennent les répercussions des conditions économiques en général, les mesures prises par les autorités gouvernementales, les incertitudes relatives aux négociations de contrats, les besoins de financement additionnel, l'acceptation des produits de la Société par le marché et la concurrence. Ces facteurs et d'autres sont examinés en détail dans les documents que la Société a déposés auprès des Autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières.

RENSEIGNEMENTS :

Relation avec les investisseurs :

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.
Président et chef de la direction
819-354-5146
president@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Relations publiques Paradox
Jean-François Meilleur
514-341-0408

Médias :

Frédéric Bérard
Vice-président, Affaires financières et réglementaires et
directeur général du bureau de Montréal
HKDP Communication et affaires publiques
514-395-0375
fberard@hkdp.qc.ca

Actionnaires de Blue Note, veuillez communiquer avec :

Jean Mayer
Vice-président exécutif
800-937-3095 poste 236
jmayer@bluenotemining.ca
www.bluenotemining.ca

Ni la Bourse de croissance du TSX ni les autorités réglementaires
(telles que définies par les politiques de la Bourse de croissance du TSX)
n'ont accepté de responsabilité pour l'exactitude et la précision du présent communiqué.